

Genève, le 12 juin 2003

Mesdames les Députées et Messieurs les Députés du Grand Conseil,

Madame Stéphanie Ruegsegger, *Chère Madame, cher Monsieur,*

J'ai l'honneur de vous écrire en tant que Président de l'association des Amis du Mamco et au nom de ses 1400 adhérents cotisants pour attirer votre attention sur le projet de loi du Conseil d'État ouvrant un crédit de contribution au financement du fonctionnement du Mamco (Musée d'art moderne et contemporain) pour la période 2003-2006.

Ce projet de loi doit être soumis à votre examen et à votre vote à la fin de ce mois. Il vient au terme d'un long processus de travail réunissant Mme Martine Brunschwig Graf et le Département de l'Instruction publique, la Ville de Genève et la Fondation Mamco que l'association que je préside a suscitée et dont elle est membre depuis l'origine.

Après dix ans d'activités aux cours desquels la Fondation Mamco a apporté 18 millions de francs à la création et au fonctionnement du musée, celle-ci n'est plus en situation de garantir seule l'effort financier nécessaire au fonctionnement normal du Mamco.

C'est pour ne pas devoir décider la fermeture du musée que nous avons sollicité la contribution paritaire de la Ville et du Canton de Genève à hauteur d'1 million de francs chacun.

La Ville a voté ce budget, nous attendons maintenant le vote du Grand Conseil pour pouvoir signer la convention tripartite qui nous permettra d'accéder à ces financements sans lesquels nous serions en situation de cessation de paiement dès cet été.

Il est indispensable d'assurer l'avenir de notre musée en acceptant la contribution prévue pour 2003 et 2004. Dans le cas contraire, il deviendrait impossible de mettre en œuvre de façon crédible la saison 2003-2004, déjà largement programmée.

La Fondation Mamco s'est engagée à financer le Mamco à hauteur d'au moins 1 million par an dans le cadre de cette convention quadriennale. Dès cette année, elle a garanti une participation d'1,5 million. Elle s'est également engagée à se transformer rapidement en Fondation de droit public.

Je voudrais préciser deux points concernant le budget qui vous est présenté.

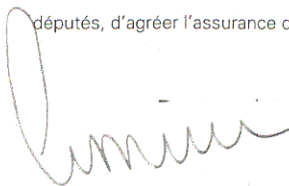
- La Cellule pédagogique du Bac, dont le fonctionnement est évalué à 250.000 francs par an, est un service du Département de l'Instruction publique détaché au Bâtiment d'art contemporain qui réunit le Centre d'art contemporain, le Fonds municipal d'art contemporain et le Mamco. Ses activités concernent chacune de ces institutions.
- Quant aux personnels temporaires mis à disposition par l'Office cantonal pour l'emploi, le Mamco en a déjà régulièrement bénéficié depuis son ouverture, comme beaucoup d'autres institutions culturelles. Ce sont des personnes qui seraient de toute façon placées ailleurs si elles n'étaient pas au musée. Leur mise à disposition ne correspond pas à la création d'une ligne budgétaire supplémentaire. J'ajoute que le Mamco contribue avec soin à leur réinsertion dans la vie du travail et s'efforce de leur apporter une formation utile.

Je joins à cette lettre un bilan synthétique de la passionnante histoire du Mamco et de ses importants acquis dont nous sommes très fiers et que nous nous souhaitons ardemment développer dans l'intérêt de la culture, du patrimoine et du rayonnement de notre cité.

Dans ce moment crucial et afin d'éviter le désastre public, au grand retentissement local, national et international, que serait la disparition de notre musée, j'ai voulu m'adresser à vous pour solliciter de votre bienveillance un examen positif du projet de loi qui vous sera présenté et vous dire toute l'inquiétude des publics sans cesse croissants du Mamco et de tous les membres de notre association.

L'avenir de notre musée, qui est devenu partie intégrante du paysage culturel contemporain de Genève, est désormais entre vos mains : nous comptons sur vous.

Dans l'attente de votre choix si décisif, je vous prie, Mesdames les députées et Messieurs les députés, d'agréer l'assurance de ma vive sympathie et de ma très grande considération.



Jean-Daniel Demierre
Président

LE MAMCO : FAITS ET CHIFFRES

I. Qu'est-ce que le Mamco ? Un musée unique en Europe

Le Mamco est un musée consacré essentiellement à l'art depuis 1960. Il développe une collection ainsi qu'un programme d'expositions, de publications et de formations consacrées à cette période. Ce n'est pas une « Kunsthalle » comme l'est son voisin le Centre d'art contemporain qui est exclusivement voué à l'art en train d'émerger et qui ne constitue pas de collection.

Le Mamco travaille dans une perspective historique. Sa conception et son mode de travail ont été salués dans le monde entier pour leur originalité et leur créativité par la presse et le milieu de l'art. De nombreux travaux universitaires lui sont déjà consacrés en Suisse, en France, en Italie et en Allemagne.

Mais le Mamco est avant tout une institution de service public qui s'adresse en priorité au public local et régional.

Il propose des expositions rétrospectives et des expositions thématiques. Son offre globale constitue un large panorama des formes de l'art d'aujourd'hui. Mais ses choix sont indépendants du marché et des effets de mode.

Il développe, en les articulant, ses expositions et ses collections sur 3500 m² repartis en 70 espaces différenciés. Ses présentations privilégient les espaces monographiques alternant avec des espaces polygraphiques.

II. Dates : une longue histoire

1973 : création de l'Association pour un Musée d'art moderne (**Amam**).

1989 : acquisition par la Ville de Genève du bâtiment de la Sip sis rue des Bains (18,5 millions de Sfr.) ; affectation de ce bâtiment au projet de musée d'art moderne (environ 50 %), au Centre d'art contemporain (**Cac**), aux bureaux du Fonds municipal d'art contemporain (**Fmac**) et au Musée Jean Tua de l'automobile.

1990-1993 : travaux de mise en sécurité du bâtiment (3.4 millions de Sfr.), de toitures et de ravalement des façades (860.000 Sfr.).

1991 : création de la **Fondation Mamco** (Fondation du Musée d'art moderne et contemporain).

1994 : ouverture du **Mamco** ; transformation de l'Amam en **Amamco** (Association des amis du Mamco).

1995 : à l'initiative du Mamco, le bâtiment de la Sip est dénommé **Bac** (Bâtiment d'art contemporain).

1996 : à l'initiative du Mamco, création de l'association **Genève art contemporain** qui réunit les principaux acteurs publics, associatifs et privés de l'art contemporain à Genève (et Annemasse) ; l'association publie un dépliant d'information sur les expositions proposées par ses 30 adhérents.

1998 : en étroite concertation avec le Département des affaires culturelles et à l'initiative conjointe du Mamco, du **Cac**, du **Cic** (Centre pour l'image contemporaine, Saint-Gervais, Genève), du **Cec** (Centre d'édition contemporaine) et du **Cpg** (Centre de la photographie - Genève), formulation et mise à l'étude du projet de fédération des principales structures genevoises de l'art contemporain intitulé

Bac+3

2001 : remise du projet Bac+3 aux autorités de la Ville et du Canton.

10, rue des Vieux-Grenadiers,

• • • CH - 1205 Genève

• • • tél. : 022 320 61 22

• • • fax : 022 781 56 81

e-mail : mamco@mamco.ch

III. Collections : 3.300 œuvres pour Genève

Les collections du Mamco se répartissent en trois ensembles :

1. La collection du musée : plus de 1000 œuvres acquises par achats, productions ou dons (y compris les 80 pièces offertes par l'Amam) et qui sont inaliénables ; elles font d'ores et déjà partie du patrimoine de Genève.
2. Les dépôts : plus de 2000 pièces déposées à long terme par une centaine d'artistes, de fondations, de galeries et de collectionneurs privés, suisses, européens et américains.
3. Les quelque 300 pièces déposées en 2002 par le Fonds national d'art contemporain du Ministère français de la Culture.

Ces collections proposent un regard pluriel sur l'art suisse et international des quarante dernières années. La présentation des collections fait l'objet de réorganisations trois fois par an.

Le Mamco met aussi à la disposition du public (en particulier des étudiants et des chercheurs) une documentation spécialisée de plus de 10.000 ouvrages.

IV. Expositions : 200 expositions

Depuis son ouverture en 1994, le Mamco a organisé plus de 200 expositions dans ses murs et hors de ses murs (notamment au Musée d'art contemporain de Pully et à la Villa du Parc d'Annemasse). Certaines de ses expositions (Martin Kippenberger, Jim Shaw) ont été exportées en Italie et aux USA. De plus, le musée a prêté plus de 300 œuvres à des institutions du monde entier, ce qui démontre l'intérêt de ses collections.

V. Autres activités : formation et édition

Les autres activités du Mamco se répartissent en 2 grandes catégories :

1. Animations et formations : à travers des fiches pédagogiques, des commentaires réguliers, des visites guidées (gratuites ou payantes), des cycles de cours, des séries de conférences, etc., complémentaires des activités de l'Amamco, le Mamco multiplie son offre d'information et de formation à l'intention des adultes et notamment des enseignants.
2. Publications : le musée a publié plus de 25 ouvrages (écrits d'artistes, livres d'artistes, essais sur l'art, monographies, etc.) et fera paraître au moins 5 nouveaux titres en 2003.

VI. Publics : plus de 28.000 visiteurs par an

Depuis son ouverture, le Mamco a accueilli 190.000 visiteurs. 25.169 en 2001, 28.461 en 2002 (soit 13 % d'augmentation), 9.351 au 1^{er} trimestre 2003 (soit 30 % d'augmentation par rapport à 2002). L'exposition « French Collection » (automne-hiver 2002-2003) a reçu 11.234 visiteurs. Le pourcentage de public captif (scolaire) se situe autour de 15 %.

Ces chiffres sont très positifs, compte tenu de la nature de l'offre et de la faiblesse des moyens de communication mis en œuvre.

En août 2002, une enquête de notoriété du Mamco à Genève a fait apparaître le taux exceptionnel de 35 %.

VII. Un outil pédagogique : 30.000 jeunes en sept ans

À travers les activités de la Cellule pédagogique du Bac, celles de L'Art et les enfants, celles destinées aux enfants des adhérents de l'Amamco, le Mamco offre à la jeunesse de Genève et des environs un formidable outil didactique. Plus de 30.000 jeunes ont ainsi pu être accueillis au musée dans le cadre de projets pédagogiques variés.

VIII. La Fondation Mamco : 18 millions de Sfr. d'engagement privé

La Fondation Mamco a été créée en 1991 pour rechercher des moyens privés de financement du musée. Présidée par Philippe Nordmann, elle réunit pour l'essentiel des citoyens de Genève désireux de contribuer à l'offre culturelle de la cité dans le domaine de l'art contemporain.

La Fondation gère le Mamco depuis son ouverture en étroite concertation avec les pouvoirs publics. Elle a investi à ce jour dans les aménagements et le fonctionnement du musée une somme globale de 18 millions de Sfr.

Outre le bâtiment, la Fondation a également bénéficié d'aides publiques directes et indirectes : 925.000 Sfr de la Fondation pour l'art moderne et contemporain qui gère le Bac, 2 millions de Sfr. de subventions issus de la Secsa et 150.000 Sfr de l'Office fédéral de la Culture.

Le Mamco a aussi bénéficié des activités de la Cellule pédagogique du Bac, créée en 1995 par le DIP sur proposition du Mamco (coût évalué à 1.360.000 Sfr.) et de la mise à disposition par l'OCE de personnels en emploi temporaire auxquels le musée apporte une formation professionnelle (coût évalué à 6,6 millions de Sfr.).

IX. L'Amamco : 1.400 adhérents

L'association des amis du Mamco compte aujourd'hui plus de 1400 adhérents cotisants. Elle fait partie de la Fondation Mamco à laquelle elle verse chaque année au moins 80.000 Sfr. Elle organise pour ses membres des conférences sur le musée, des visites guidées, des cours d'initiation à l'art contemporain (180 inscrits payants en 2003) et des voyages d'étude.

X. Le Mamco : partenaire fédérateur et dynamiseur de l'art contemporain à Genève

À travers le Bac et la préfiguration du projet Bac+3 ainsi que l'association Genève art contemporain et d'autres initiatives ponctuelles ou récurrentes, le Mamco multiplie les coopérations avec les acteurs culturels de Genève, recherchant des synergies et se profilant en partenaire fédérateur : accueil des expositions contemporaines du Cabinet des estampes depuis 1999, nombreuses collaborations avec le Fonds municipal d'art contemporain, le Fonds cantonal d'art contemporain, le Cac, le Cic, le Cpg, le centre Attitudes, le festival Archipel, le festival de La Bâtie, etc.

Par ailleurs, il est manifeste que le Mamco a fortement contribué à la **revitalisation sociale et économique du quartier des Bains** (nouvelles galeries, boutiques, cafés et restaurants).

XI. Le Mamco et les artistes genevois, romands et suisses

Depuis son ouverture, le Mamco porte une attention constante aux artistes genevois (ou résidents à Genève), romands et suisses :

1. 89 artistes suisses figurent dans la collection propre du Mamco (dont **40** genevois ou romands).
2. 54 artistes suisses ont été présentés dans les accrochages de nos collections (dont **31** genevois ou romands).
3. 47 expositions monographiques ont été consacrées à des artistes suisses (dont **35** genevois ou romands).
4. 113 artistes suisses ont participé à 16 de nos expositions collectives (dont **62** genevois ou romands).
5. Sur 880 artistes représentés au Mamco (expositions et collections), on compte : 188 américains (USA), 185 français, **149 suisses**, 49 allemands, 32 anglais, 13 canadiens, 13 belges, 10 autrichiens, 11 africains et 230 artistes d'autres origines.

Aujourd'hui ? Vers une nouvelle synergie entre public et privé

Le Mamco est aujourd'hui à la croisée des chemins. Il ne peut survivre que dans le cadre d'un financement tripartite (Fondation, Ville, Canton : 3 x 1 million de Sfr.) lui assurant un budget raisonnable qui lui permettra de poursuivre son action au service du rayonnement international de la cité, de la formation des publics jeunes et adultes et du soutien à la scène artistique locale.

Une convention de subventionnement quadriennal a été élaborée entre la Ville, le Canton et la Fondation Mamco. La Fondation Mamco s'est engagée à hauteur d'au moins 1 million par an (1,5 million pour 2003). La Ville et le Canton ont voté les budgets (2 x 1 million) pour 2003. Seul manque encore le vote du projet de loi présenté au Grand Conseil. L'accord des trois parties constituera un excellent exemple de synergie entre les collectivités publiques de Genève et le secteur privé.

Peut-on imaginer de condamner une institution culturelle citoyenne qui a su s'inscrire si dynamiquement dans notre ville, peut-on envisager de perdre de tels investissements financiers, publics et privés, des tels acquis artistiques, éducatifs et patrimoniaux et de priver ses publics sans cesse croissants d'un tel instrument de culture, de connaissance et de loisir ?